



## SITUATION EN FRANCE

### SITUATION DU SIDA EN FRANCE AU 31 MARS 1989

6 409 cas de SIDA ont été notifiés à la direction générale de la Santé, de mars 1982 à mars 1989.

#### ANALYSE DES CONDITIONS DE DÉCLARATION

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1989, 977 déclarations sont parvenues au bureau des maladies transmissibles, après élimination des doubles déclarations (13 % des questionnaires) et validation par rapport à la définition du SIDA (10 % des questionnaires n'ont pu être retenus), 754 cas ont été enregistrés, soit une augmentation de 13 % des cas. 781 cas avaient été recensés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1988, ce qui correspondait à une augmentation des cas de 16 %. L'analyse des distributions des délais de déclarations (période séparant le diagnostic de la maladie et le remplissage du questionnaire) ne montre pas de différence significative entre ces 2 trimestres, de même qu'entre l'année 1988 et le 1<sup>er</sup> trimestre 1989.

Les 754 cas ont été diagnostiqués pour 31,5 % au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1989, pour 42 % au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1988, pour 22 % au cours des 3 premiers trimestres de 1988, pour 6 % durant l'année 1987 et 1 % durant l'année 1986. Le retard à la déclaration fait que le nombre de cas diagnostiqués durant l'année 1988 reste encore provisoire.

#### ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS PAR SEXE ET ÂGE

Les données par sexe et âge sont présentées dans le tableau 1. Le sex ratio pour les cas cumulés depuis 1978 est de 6,2 (5 522/887), il est de 5,7 (2 167/381) pour les cas diagnostiqués depuis janvier 1988.

La répartition par classe d'âge donne 169 cas **pédiatriques** et 6 240 cas **adultes**.

Sur l'ensemble des cas cumulés, les classes d'âge 20-29 et 30-39 représentent respectivement 26,7 % et 37,8 %. Ces pourcentages se sont modifiés progressivement au cours du temps, la classe d'âge 20-29 ans représente 28,2 % et la classe 30-39 ans 36,1 % des cas diagnostiqués depuis janvier 1988.

Globalement ces cas sont surtout concentrés dans la tranche de 25 à 34 ans, qui représente à elle seule 42 % de l'ensemble des cas diagnostiqués depuis janvier 1988.

#### ANALYSE DE LA RÉPARTITION DES CAS PAR GROUPE DE TRANSMISSION ET ANNÉE DE DIAGNOSTIC

Les données sont présentées dans le tableau 2. La répartition des cas diagnostiqués au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1989 (données provisoires) dans les différents groupes de transmission confirme les tendances observées depuis plusieurs trimestres, et notamment l'accroissement de la proportion des cas liés à la toxicomanie.

Tableau 1. — Répartition des cas de SIDA par classe d'âge et sexe au 31 mars 1989 en France

	Cas diagnostiqués depuis janvier 1988 *			Cas cumulés depuis 1978		
	Femmes	Hommes	Total + %	Femmes	Hommes	Total + %
0-11 mois .....	9	9	18 (0,7)	30	42	72 (1,1)
1 à 4 ans .....	7	10	17 (0,7)	25	41	66 (1,0)
5-9 ans .....	1	4	5 (0,2)	5	13	18 (0,3)
10-14 ans .....	2	1	3 (0,1)	4	9	13 (0,2)
15-19 ans .....	3	15	18 (0,7)	9	30	39 (0,6)
20-29 ans .....	102	573	555 (28,2)	355	1 353	1 708 (26,7)
30-39 ans .....	111	810	921 (36,1)	244	2 180	2 424 (37,8)
40-49 ans .....	30	423	453 (17,8)	65	1 108	1 173 (18,3)
50-59 ans .....	33	202	235 (9,2)	69	497	566 (8,8)
60-69 ans .....	25	71	96 (3,8)	47	163	210 (3,3)
70-79 ans .....	13	42	55 (2,2)	28	74	102 (1,6)
80-89 ans .....	2	7	9 (0,4)	6	12	18 (0,3)
<b>Total</b> .....	<b>381</b>	<b>2 167</b>	<b>2 548 (100)</b>	<b>887</b>	<b>5 522</b>	<b>6 409 (100)</b>

\* Données provisoires.



Tableau 4\* - Répartition des cas de SIDA par groupes de transmission et par région au 31 mars 1989 en France

Région	Groupe de transmission (en %)								Total cas
	1 Homobisexuels	2 Toxicomanes	3 (1) et (2)	4 Hémophiles	5 Hétérosexuels	6 Transfusés	7 Indéterminés	8 Enfants	
Alsace	55,4	21,4	0,0	3,6	5,4	3,6	8,9	1,8	100 (56)
Aquitaine	41,0	22,5	3,1	1,8	7,9	17,2	5,3	1,3	100 (227)
Bourgogne	42,4	16,7	4,5	3,0	9,1	15,2	9,1	0,0	100 (66)
Auvergne	61,9	14,3	0,0	2,4	0,0	16,7	2,4	2,4	100 (42)
Bretagne	47,4	10,3	2,1	2,1	14,4	12,4	8,2	3,1	100 (97)
Centre	56,3	10,0	1,2	2,5	8,7	12,5	6,3	2,5	100 (80)
Champagne - Ardenne	43,9	7,0	0,0	1,8	10,5	22,8	10,5	3,5	100 (57)
Corse	28,6	57,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,3	100 (7)
Franche-Comté	44,1	26,5	0,0	0,0	11,8	11,8	0,0	5,9	100 (34)
Île-de-France	67,0	10,8	2,2	0,7	7,4	4,2	5,5	2,2	100 (3 258)
Languedoc - Roussillon	51,1	21,3	2,3	2,3	8,6	7,5	6,3	0,6	100 (174)
Limousin	54,2	20,8	0,0	0,0	0,0	12,5	8,3	4,2	100 (24)
Lorraine	53,5	7,1	2,0	3,0	7,1	14,1	9,1	4,0	100 (99)
Midi - Pyrénées	50,0	20,6	2,8	1,1	8,3	7,8	7,8	1,7	100 (180)
Nord - Pas-de-Calais	60,4	9,4	1,0	4,2	7,3	5,2	9,4	3,1	100 (96)
Haute-Normandie	43,5	10,9	2,2	4,3	18,5	10,9	5,4	4,3	100 (92)
Basse-Normandie	34,5	22,4	1,7	6,9	15,5	8,6	5,2	5,2	100 (58)
Pays de la Loire	45,2	10,7	3,6	4,8	14,3	8,3	10,7	2,4	100 (84)
Picardie	54,0	4,0	2,0	0,0	14,0	14,0	4,0	8,0	100 (50)
Poitou - Charentes	47,6	14,3	0,0	1,6	7,9	19,0	7,9	1,6	100 (63)
Provence - Alpes - Côte d'Azur	36,5	40,2	4,2	0,7	4,6	7,1	4,2	2,5	100 (887)
Rhône - Alpes	56,9	17,9	3,7	1,8	7,8	4,1	6,9	0,9	100 (218)
Antilles - Guyane	12,5	2,2	0,4	0,7	52,8	4,1	17,0	10,3	100 (271)
<b>Total</b>	<b>55,2</b> (3 434)	<b>16,2</b> (1 006)	<b>2,4</b> (150)	<b>1,2</b> (74)	<b>9,6</b> (594)	<b>6,6</b> (408)	<b>6,2</b> (389)	<b>2,6</b> (165)	<b>100</b> (6 220)

\* Sont exclus de ce tableau les patients dont la résidence est inconnue, les patients résidant à l'étranger et ceux qui habitent à la Réunion soit : 144 + 36 + 9 = 189 cas.

#### ANALYSE DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CAS

La répartition des cas cumulés par département de domicile est présentée dans le tableau 3. La répartition des cas par région de domicile et groupe de transmission est présentée dans le tableau 4.

La région Île-de-France, avec 50,5 % des cas de SIDA déclarés en France, présente un taux de cas par million d'habitants de 318, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (P.A.C.A.) avec 13,8 % des cas déclarés présente un taux de 219 cas par million d'habitants, et enfin la région Antilles - Guyane avec 4,2 % des cas déclarés présente un taux de cas par million d'habitants de 371. Les 3 régions les plus touchées, présentent 3 formes différentes de diffusion de l'épidémie. La région Île-de-France est caractérisée par une appari-

tion des cas dès le début des années 1980, avec une proportion élevée de cas chez les homosexuels (67 %) et beaucoup plus faible chez les toxicomanes (10,8 %).

À l'inverse la région P.A.C.A. a vu ses premiers cas apparaître plus tard en 1983, ils sont caractérisés par une proportion importante de toxicomanes (40,2 %) et plus faible d'homosexuels (36,5 %).

La région Antilles - Guyane a diagnostiqué ses premiers cas dans le début des années 1980, il s'agit d'une zone à transmission hétérosexuelle prédominante, on recense 12,5 % des cas chez des homosexuels et 2,2 % chez des toxicomanes. 17 % des cas, pour lesquels les renseignements sont incomplets, ont été classés en « indéterminés ».